

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	19.02.2018	12h29	18.313	DEAS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		
Titre : Fermeture du centre d'hébergement de Couvet : pourquoi ? comment ?		
<p>Contenu :</p> <p>Le Conseil d'État a annoncé le 15 février qu'il renoncera à l'exploitation du Centre d'accueil de Couvet d'ici le mois de juin. Son communiqué de presse précise que les requérants d'asile actuellement hébergés à Couvet seront progressivement transférés vers les structures de premier accueil de Tête-de-Ran, ou de La Ronde, ou en appartements ; dix postes de travail seront supprimés, neuf personnes employées au service des migrations seront licenciées.</p> <p>Le Conseil d'État peut-il nous donner les informations complémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pourquoi a-t-il décidé de fermer un des centres cantonaux de premier accueil ? – Pourquoi celui de Couvet ? – Comment le transfert progressif est-il prévu ? Plus en détail : <ul style="list-style-type: none"> – Quelle sera la répartition entre transferts vers une autre structure et transferts en appartements ? – Les personnes hébergées en appartement le seront-elles au Val-de-Travers ? – Combien de familles sont concernées ? – Les mineurs pourront-ils terminer leur année scolaire – voire leur scolarité – sur place ? – Qu'en est-il des postes de travail ? 		
Souhait d'une réponse écrite : Non		
<p>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</p> <p>Johanne Lebel Calame</p>		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Laurence Vaucher		